

DELIBERATION CR039-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 14 octobre 2024 ;

Objet de la délibération : Procès-verbal de la Commission de la Recherche du 1^{er} juillet 2024

La Commission de la Recherche réunie le 21 octobre 2024 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal de la Commission de la Recherche du 1^{er} juillet 2024 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

Françoise GROLLEAU
*Présidente
de l'Université d'Angers*

Signé le 24 octobre 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 25 octobre 2024

Ua

PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche
1^{er} juillet 2024

*Soumis au vote de la Commission de la
Recherche du 21 octobre 2024*

U A

Ua

U/A

U A

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 1^{er} juillet 2024 à 14h30 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Mme CAMUS.

GROLLEAU Françoise Présidente de l'université	Excusée
CAMUS Sandra Vice-Présidente Recherche	Présente
AMIARD Stéphane	Présent
BARBEROUSSE Michel	Présent
BONNET Manon	Présente
BOURSIER Jérôme	Excusé
BRIS Céline	Excusée, donne procuration à Françoise GROLLEAU
BUSSON-BENHAMMOU Corine	Absente
BUTIN Soline	Présente
CANEVET David	Présent
CARLES Rémi	Présent
CONTAMINA Sandra	Excusée, donne procuration à Anne-Rachel HERMETET
DUCROQUET Aude	Présente
DUHAMEL Philippe	Excusée, donne procuration à Anne-Rachel HERMETET
FASQUEL Jean-Baptiste	Présent
FASSOT Céline	Excusée, donne procuration à Laure PERCHEPIED
GERARD Marie-Françoise	Présente
GIMEL Jean-Christophe	Présent
GOUDET Olivier	Excusé
GOUJON Antoine	Présent
HERMETET Anne-Rachel	Présente
JACQUES Marie-Agnès	Excusée, donne procuration à Sandra CAMUS
LAGARCE Frédéric	Absent
LAMBERT WIBER Sophie	Présente
LE NAN Frédérique	Présent
MARCHAUD Alix	Présent
MARCILLOUX Patrice	Excusé, donne procuration à Frédérique LE NAN
MARIE DIT CHIROT Clément	Présent
MERCIER Nicolas	Excusé, donne procuration à Jean-Baptiste FASQUEL
MILLOT Vincent	Présent
PAGANO Alain	Présent
PERCHEPIED Laure	Présente
PIRES NEGRAO Marcelo	Présent
SCHMIDT Aline	Présente
SECOUE Pierre	Présent
STUPFLER Gilles	Présent
TAILLEFAIT Antony	Excusé, donne procuration à Alain PAGANO
VAN BOGAERT Patrick	Présent

Membres à titre consultatif présents :

David BIGAUD, Vice-président Valorisation, Partenariat et Innovation
Catherine PASSIRANI, Vice-présidente International et Egalité
Christophe DANIEL, Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion
Valérie UGO, Déléguée à la recherche en santé
Sébastien FLEURET, porteur du projet COFUND BREATH

Personnes invitées par le Président :

Alexa ROUEZ, Directrice générale-adjointe
Bénédicte GIRAULT, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle

Ordre du jour :

Table des matières

1. Informations générales	1
1.1 Actualités appels à projets	1
2. Procès-verbaux	2
2.1 Procès verbal de la commission de la recherche du 11 mars 2024	2
3. Prospectives et moyens	2
2.1 COFUND BREATH : Présentation de Sébastien FLEURET	2
2.2 Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance - volet recherche	3
2.3 AEU -Green : présentation des actions et des prochains AAP	8
2.4 Résultats allocations doctorales 2024	9
3. Questions diverses	10
4. ANNEXE : diaporama de la séance du 1^{er} juillet 2024	11

Mme CAMUS ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 14h34. A l'ouverture de la séance du 1^{er} juillet 2024, 32 membres sont présents ou représentés (38 membres en exercice, 25 membres présents et 7 membres représentés). Elle fait état des présents et des excusés.

Mme CAMUS annonce que la présidence a décidé de rappeler les valeurs de l'Université d'Angers et de les inscrire sur son site internet suite aux résultats des élections législatives. Des discussions sont en cours entre plusieurs présidents et présidentes d'université : une communication et une prise de position interviendront dans quelques heures à ce sujet.

1. Informations générales

1.1 Actualités appels à projets

- Appel à projet AMI SHS

Mme CAMUS annonce que l'Université d'Angers est partenaire des projets HUMACLIS et DEVENIR pour lesquels deux lettres d'intention ont été déposées. Cette Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) engage l'établissement sur des thématiques en sciences humaines et sociales (SHS). Le porteur principal du projet HUMACLIS est l'Université Reims Champagne-Ardennes avec comme partenaires CY Cergy Paris Université, l'Université d'Angers, l'Université de Bourgogne, l'Université de Lorraine et l'Université de Strasbourg. Le porteur principal du projet DEVENIR est l'Université Paris Nanterre. Un travail est engagé pour élaborer les dossiers complets qui seront à déposer pour le 1^{er} octobre 2024.

- Campagne IUF 2024

Mme CAMUS souligne que la campagne IUF a été particulièrement fructueuse cette année. 200 chaires ont été ouvertes au concours en application de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) dont 100 chaires juniors et 100 chaires seniors. Les collègues lauréats sont les suivants :

- Chaire Fondamentale 2024 : Marie LEZOWSKI (TEMOS) - junior ; Hoang-Chinh LU (LAREMA) - junior ; Aude TAIBI (ESO) - senior
- Chaire Médiation scientifique 2024 : Nahema HANAFI (TEMOS) - junior

- Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux - MRSEI 2024 : Projets financés

Mme CAMUS explique qu'il s'agit d'un tremplin pour aider les collègues chercheurs et enseignants-chercheurs à répondre à des appels à projets très sélectifs et ambitieux. Ces collègues pourront ainsi construire des réseaux de recherche. Les dépenses éligibles sur ces financements concernent surtout des mobilités : frais de déplacement, frais de réception et d'organisation de séminaires / colloques en lien avec le futur projet européen ou international, prestations de service (10 k€ max) et frais de personnel (10 k€ max). L'aide maximale de l'ANR est fixée à 36 k€ et il faut un engagement à répondre à un appel à projet à dimension européenne ou internationale. Mme CAMUS informe que deux projets ont été financés, à savoir ceux d'Anne MIMET (BiodivAG, 35 953 €) et Emilie ROGER/Guillaume BASTIAT (MINT, 35 495 €).

- PULSAR 2024

Mme CAMUS rappelle que les jeunes collègues recrutés à l'Université d'Angers peuvent bénéficier d'un financement Pulsar octroyé par la Région, d'un montant de 5 000 € à utiliser dans les deux ans. L'Université abonde ce montant de 5 000 € supplémentaires, ce qui leur permet de disposer de moyens financiers pour démarrer des projets de recherche. Elle recense 13 collègues qui ont perçu cette aide en 2024.

2. Procès-verbaux

2.1 Procès verbal de la commission de la recherche du 11 mars 2024

Mme CAMUS soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche le procès-verbal de la commission de la recherche du 11 mars 2024.

M. CARLES indique qu'il n'est plus président du conseil scientifique de l'INSMI (Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions) depuis le mois de novembre 2023 et qu'il convient de modifier ce point dans le procès-verbal.

Le procès-verbal de la Commission de la Recherche du 11 mars 2024 est approuvé, sous réserve de la demande de modification apportée en séance.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix pour.

3. Prospectives et moyens

3.1 COFUND BREATH : Présentation de Sébastien FLEURET

Mme CAMUS comptabilise 102 dossiers dont 45 positionnés sur le doctorat. 6 établissements français ont été lauréats sur 27 projets financés (soit un taux de succès de 26 %) et seule l'Université d'Angers a été lauréate en région Pays de la Loire. Le projet BREATH est coordonné par l'Université, pour une durée de 5 ans et avec un montant attribué de 4,3 M€. Cette subvention permettra de financer des thèses de doctorat à l'interface entre la santé et les SHS pour les trois établissements partenaires que sont l'Université d'Angers, l'Université de Nantes et Le Mans Université.

M. FLEURET précise que l'objectif est de recruter 20 doctorants en deux cohortes. La première cohorte sera recrutée en septembre 2025 et les financements obtenus sont destinés à l'attractivité internationale. Pour être éligibles, il faudra que les candidats soient français ayant résidé plus de trois ans hors de France, ou étrangers. L'objectif secondaire de ce programme consiste à faire monter en compétences et en niveau les formations proposées dans les écoles doctorales. Ce programme va donc financer un environnement de travail, des frais de mobilités, des aides à l'installation, des stages à dimension internationale, etc. Toutes les thèses seront obligatoirement en triple encadrement avec un superviseur SHS, un superviseur santé et un superviseur issu du monde économique ou de la société civile. M. FLEURET va effectuer un tour des laboratoires pour détecter et faire remonter les sujets possibles et les encadrants. L'objectif est de faire remonter une

quarantaine de sujets de thèse qui seront ensuite publiés. Ces sujets sont classés en cinq grandes catégories :

- Innovation, outil, technologie en santé et prévention des maladies
- Société plus inclusive et plus démocratique
- Qualité de vie et écosystèmes vertueux
- Systèmes de santé et de soins
- Catégorie ouverte

Mme BUTIN, doctorante en géographie au laboratoire ESO, salue ce dispositif. Elle souhaite savoir si les formations évoquées seront ouvertes à l'ensemble des doctorants des trois universités. Elle suggère aussi qu'il y ait des passerelles possibles entre les écoles doctorales pour suivre des formations, au-delà du projet COFUND.

M. FLEURET confirme que l'objectif est que les formations mises en place grâce à ces financements exceptionnels bénéficient à l'ensemble des doctorants des écoles doctorales concernées. Les formations ne seront pas uniquement ciblées sur les SHS et la santé. Il évoque par exemple la mise en place de formations sur la construction d'une carrière. Les doctorants seront bien évidemment consultés. Il est assez conscient que l'interdisciplinarité constitue un enjeu important. Les formations à l'éthique de la recherche sont déjà assez transversales et beaucoup de choses peuvent être travaillées à l'articulation SHS et santé.

Mme CAMUS précise que la particularité est que ces formations doivent se dérouler en anglais.

M. GIMEL note que les financeurs sont l'Union Européenne (47 %), la Région (14 %) et les collectivités (3 %), ce qui l'interroge sur les 36 % de financements restants.

Mme MANCEAU indique qu'il est prévu d'utiliser d'anciens financements de l'Université Bretagne Loire (UBL) pour une partie du projet et les établissements seront amenés à se mobiliser à hauteur d'une thèse pour l'Université d'Angers, une thèse pour Le Mans Université et trois thèses pour l'Université de Nantes.

3.2 Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance - volet recherche

Mme ROUEZ explique que le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) est le nouvel outil de contractualisation entre le ministère et les universités. L'Université d'Angers se situe dans la troisième et dernière vague, ce qui signifie que les négociations entre l'établissement, le rectorat et la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) vont démarrer en septembre pour une contractualisation qui ira du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027. Les moyens financiers sont fixés par avance et peuvent aller jusqu'à 0,8 % de la subvention pour charge de service public (SCSP), soit 1,115 M€. L'Université doit travailler à partir de 6 objectifs dont 4 de politique publique et 2 d'établissement :

- Formations d'avenir, en tension, en évolution
- Bien-être et réussite étudiante
- Développement de la recherche
- Transition écologique et développement soutenable
- Améliorer la gestion et le pilotage de l'établissement

- Stratégie particulière de l'établissement s'inscrivant dans son contrat pluriannuel, en cohérence avec ses partenaires, en particulier les Organismes Nationaux de Recherche (ONR)

La circulaire du ministère a été reçue le 18 juin 2024. Il faudra rédiger la V1 du COMP durant l'été avant transmission au rectorat à la fin du mois d'août. Le rectorat devra ensuite transmettre le projet de COMP à la DGESIP pour le 12 septembre prochain. Un dialogue s'engagera entre octobre et décembre entre le ministère et l'établissement pour ajuster les actions, les indicateurs, les modalités de financement, etc.

Mme ROUEZ rappelle que des dialogues de performance avaient été rédigés en 2023 et 2024, et l'Université d'Angers avait déjà fait remonter un certain nombre de demandes de moyens autour d'objectifs : Formations d'avenir, en tension, en évolution ; Bien-être et réussite étudiante ; Transition écologique et Développement soutenable ; Développement de la recherche et de l'innovation au meilleur niveau européen et international ; Améliorer la gestion et le pilotage de l'établissement.

Mme CAMUS propose de présenter la stratégie recherche et innovation et la méthodologie de construction de pilotage de cette stratégie. Une réunion a déjà eu lieu avec les directeurs de SFR et de laboratoires pour faire remonter les besoins. Il s'agit aujourd'hui de faire une proposition de thématiques aux membres de la commission de la recherche. Des indicateurs devront également être définis pour mesurer la performance des objectifs fixés. Mme CAMUS propose que les membres de la commission de la recherche se réunissent en groupe de 5 personnes pour qu'ils puissent effectuer des propositions de stratégie en matière de recherche. Elle présente la trame sur laquelle les membres de la commission de la recherche doivent proposer des actions à mettre en place à l'échelle de l'Université d'Angers :

- Orientation ministérielle : Consolider une stratégie de recherche et d'innovation
 - Stratégie 1 - La politique de contractualisation (AAP)
 - Défi 1 - Accroître les succès aux appels à projets nationaux et internationaux : Réduire les risques d'échecs
 - Stratégie 2 - Réussir en recherche grâce à un programme d'actions sur " les données de la recherche "
 - Défi 2 - Stockage et sécurisation des données : Partage et science ouverte
 - Défi 3 - Traitement efficient des données : Adaptation aux innovations technologiques et numériques
 - Stratégie 3 - Initier et accompagner les missions de valorisation, innovation et transfert
 - Défi 4 - Les missions de valorisation des chercheurs : Faire (re)connaître les engagements
- Orientation ministérielle : Renforcer l'attractivité de la recherche
 - Stratégie 4 - Améliorer l'attractivité auprès des doctorants et des chercheurs
 - Défi 5 - Attirer les doctorants : Faire face à la baisse d'attractivité de la recherche
 - Défi 6 - Attirer des chercheurs : Contexte concurrentiel complexe
- Orientation ministérielle : Adapter les organisations au service de la recherche

- Stratégie 5 - Ajuster les missions des services en fonction de la politique recherche de l'Université d'Angers
 - Défi 7 - La politique d'accompagnement (AAP) : Coordination des services d'appui à la recherche
 - Défi 8 - Diversité des besoins sur les données de la recherche : Compétences en traitement des données
- **Défi 1 - Accroître les succès aux appels à projets nationaux et internationaux : Réduire les risques d'échecs**

M. CANEVET évoque le défi 1 pour lequel plusieurs problématiques ont été identifiées dont le temps, la fragmentation du temps et la fragmentation des efforts, en lien avec les AAP. Il pense notamment à l'AAP Colloque pour lequel des laboratoires rédigeaient de longs dossiers pour des sommes de 300 à 400 €, d'où un souhait de simplification. Par ailleurs, une autre problématique a trait à la motivation et à la reconnaissance, à savoir comment rester motivé face aux échecs rencontrés lors d'AAP et de quelle manière un collègue peut être reconnu pour ses efforts. Des pistes d'actions renvoient aux décharges qui pourraient être mises en place pour répondre à certains AAP. Il faudrait aussi communiquer beaucoup plus autour du référentiel. Enfin, il faut absolument tenir compte des spécificités de chaque domaine qui n'avance pas à la même vitesse en matière de recherche. M. CANEVET suggère aussi des primes en cas de succès, la mise en place de " congés sabbatiques recherche" (à l'instar des congés pour projet pédagogique - CPP) et la mise en place de comités de relecture qui pourraient s'appuyer sur les membres de la commission de la recherche pour partie. Le principal point à retenir de son intervention est : moins d'AAP sur les dépenses modestes.

M. CARLES signale que des délégations de 6 mois sont octroyées pour les collègues de mathématiques dans le cadre d'un projet ERC. Par ailleurs, l'institut des mathématiques au niveau du CNRS accompagne la préparation des projets ERC et organise des oraux blancs avant l'oral officiel.

Un membre reconnaît que les projets européens sont particulièrement chronophages en matière d'investissement. Le fait d'organiser des relectures en interne est un dispositif qui fonctionne très bien dans certaines universités. Il s'était notamment entretenu avec des collègues nantais qui lui avaient dit qu'ils possédaient une cellule de coaching sur la rédaction des projets ERC et leur relecture critique, ce qui engendre un taux de succès supérieur.

Mme CAMUS pense que les chercheurs **doivent** aussi réfléchir aux réponses aux AAP sur plusieurs années afin d'éviter qu'ils soient constamment sollicités.

- **Défi 3 - Traitement efficient des données : Adaptation aux innovations technologiques et numériques**

Mme SCHMIDT note un traitement inefficace des données avec une perte de contrôle des données engendrées et un manque d'anticipation sur les raisons du stockage de telles données et la façon dont elles seront traitées. Il existe un manque de connaissances sur les outils. Une formation interdisciplinaire pourrait s'appuyer sur l'Université pour pallier ce manque de connaissances. Enfin, elle évoque un manque de temps, un manque de

valorisation et un manque de personnels dédiés. Pour conclure, trois points doivent être envisagés : la formation, le support technique et une recherche dédiée transversale avec l'intégration de formations en continu. Elle insiste enfin sur une utilisation éthique et raisonnée des données.

- **Défi 4 - Les missions de valorisation des chercheurs : Faire (re)connaître les engagements**

M. PAGANO évoque un travail à réaliser en termes de science et société, de sciences participatives, etc. Une proposition d'action serait d'organiser un prix de thèses pour valoriser les actions de sciences participatives ou de transfert vers la société, avec la participation de la presse départementale.

M. BIGAUD souhaite que les chercheurs qui s'engagent dans les sciences participatives soient reconnus, en leur octroyant davantage de temps pour monter des projets. Il évoque notamment un équivalent des congés pour recherche et conversions thématiques (CRCT) pour l'innovation. Il existe encore des leviers RH qui peuvent être ajoutés au sein des Lignes Directrices de Gestion (LDG) dans le cadre des promotions et des avancements. Le dispositif "1% intéressement" pourrait aussi être actionné, ce qui est permis par la LPR depuis décembre 2020.

Un membre trouve que le transfert des savoirs de l'université vers l'extérieur est faible alors qu'il existe beaucoup de savoirs qui pourraient aider les décideurs des collectivités à prendre les bonnes décisions. Les élus locaux ne font pas tellement appel aux universitaires parce qu'ils méconnaissent l'ensemble des compétences de l'Université d'Angers.

- **Défi 5 - Attirer les doctorants : Faire face à la baisse d'attractivité de la recherche**

Mme BUTIN et **M. MARCHAUD** explique que leur groupe a réfléchi à la notion d'attractivité et deux grands axes d'actions ont été identifiés. Il faut s'interroger sur la façon dont il est possible d'attirer de futurs doctorants et faire en sorte que les thèses restent attractives tout au long de leur conduite, de l'entrée en doctorat jusqu'à la soutenance de thèse. Plusieurs actions ont été définies : homogénéiser les conditions matérielles des doctorants selon tous les laboratoires ; verser une subvention aux doctorants pour effectuer certaines dépenses et autres achats (mobilités, ordinateur portable, livres, etc.).

Mme HERMETET suggère de prévoir un budget à destination des doctorants sur le budget de l'unité de recherche, pour prendre en charge les frais de soutenances de thèse par exemple.

Mme LAMBERT-WIBER précise que toutes les unités de recherche ne peuvent pas se permettre de financer des doctorants à partir de leur propre dotation.

M. GIMEL propose d'environner les bourses de thèses pour que les doctorants aient des conditions d'accueil décentes. Il faudrait éventuellement diminuer le nombre de contrats doctoraux pour mieux les environner.

M. MARCHAUD signale que dans certains domaines il n'y a pas énormément de contrats doctoraux. Il n'est donc pas forcément favorable à la réduction du nombre de contrats doctoraux. Il croit aussi savoir qu'un certain nombre de contrats doctoraux ne sont pas pourvus chaque année.

Mme CAMUS reconnaît qu'il est parfois difficile de trouver des candidats mais c'est bien le projet qui est financé.

Mme BUTIN ne souhaite pas non plus que tout repose sur les unités de recherche, étant donné qu'il existe des disparités assez importantes entre les laboratoires de SHS et les laboratoires de sciences expérimentales.

M. MARCHAUD aborde la question des frais d'inscription en doctorat qui sont aux alentours de 500 € et sa proposition serait d'aboutir à une exonération.

Mme CAMUS explique qu'un doctorant reste un étudiant.

Mme BUTIN précise qu'un doctorant rapporte de l'argent à l'établissement puisqu'un certain nombre d'entre eux donnent aussi des cours. Elle sait que certaines universités exonèrent partiellement les doctorants de leurs frais d'inscription. Cette mesure permettrait d'augmenter l'attractivité du doctorat à l'Université d'Angers.

Un membre signale que dans les pays anglo-saxons, il y a énormément d'appels au mécénat privé comme source de financement, via la création de fondations. Ces fondations financent des thèses et il pense que la France devrait se diriger davantage vers cette voie. Il faut en effet aller chercher l'argent là où il se trouve.

M. MARCHAUD s'interroge tout de même sur certaines dérives liées au financement par le privé.

Mme BUTIN pense qu'il serait pertinent que les co-encadrants de thèse non-HDR suivent une formation à l'encadrement d'un doctorant. Par ailleurs, il faudrait que les directeurs de laboratoire informent systématiquement leurs doctorants sur les possibilités existantes, que ce soit en matière de formation, de financement, d'interlocuteurs en cas de difficultés, etc. La journée de rentrée doctorale ne suffit pas selon elle. Il faudrait élaborer un guide pour les doctorants, nommer un référent, etc.

Un membre évoque la piste des assistants de prévention qui pourraient être sollicités pour orienter les doctorants.

Un membre indique que les doctorants ont des représentants au sein des conseils de laboratoire, et il ne faut pas hésiter à les solliciter en cas de problème. Les secrétaires de direction peuvent aussi répondre à tout type de questions.

M. MARCHAUD propose enfin que les enseignants-chercheurs fassent davantage la promotion du doctorat auprès de leurs étudiants.

Mme CAMUS remercie les collègues pour la qualité des échanges.

3.3 AEU -Green : présentation des actions et des prochains AAP

Mme PASSIRANI rappelle que l'Université d'Angers fait partie d'une alliance européenne depuis janvier 2023 avec 8 autres partenaires qui ont des préoccupations similaires, avec comme thème principal de recherche le développement durable, l'éducation inclusive et l'environnement. Chaque université partenaire pilote un groupe de travail et copilote un second. Elle a souhaité que deux chargés de mission soient nommés, dont un sur la partie formation et un sur la partie recherche, avec qui elle aurait un lien privilégié. M. CANEVET était vivement intéressé par le projet et avait participé au groupe de travail préliminaire au dépôt. Il parle anglais et espagnol, ce qui facilite les échanges avec les partenaires, et dispose d'une bonne connaissance des institutions. Ce sont les raisons pour laquelle il a été nommé chargé de mission recherche pour le projet EU-GREEN. Il aura pour mission de participer à différents comités, aux réunions internes, et de faire le lien avec les collègues dans les laboratoires.

Mme MANCEAU explique que le projet a obtenu un financement pour 4 ans mais les objectifs affichés par les 9 recteurs des universités sont de construire des relations sur le long terme. La Commission Européenne prévoit d'ailleurs de continuer à pérenniser le travail de ces alliances d'universités européennes. L'Université d'Angers participe à l'ensemble des 9 work-packages et est plus particulièrement en responsabilité du work-package sur la recherche (WP3) et du work-package sur le campus durable (WP8). Le WP3 a pour but de développer les coopérations en recherche entre les 9 universités sur la thématique des objectifs du développement durable. La Joint Research Commission est l'instance qui regroupe les 9 vice-présidents recherche des 9 universités. Elle se réunit tous les 2-3 mois environ. On trouve également 6 clusters recherche, la European Task Force composée des bureaux d'appui au montage de projets européens, et un PhD Council qui regroupe les responsables de la formation doctorale des 9 universités. Il s'est agi d'identifier au préalable les forces en recherche au sein des 9 universités pour construire les 6 clusters thématiques : santé et bien-être ; agriculture, alimentation et durabilité environnementale ; ingénierie ; tourisme et héritage culturel ; sciences de l'éducation ; biodiversité. Ces clusters ont évolué par rapport à ce qui avait été défini, avec l'idée de développer la collaboration en recherche dans les universités. Les enseignants-chercheurs des 9 universités se sont structurés et ont créé des sous-groupes de travail.

En termes de budget, le projet EU-GREEN bénéficie du soutien de plusieurs financeurs dont la Commission Européenne, l'ANR, La Région, Angers Loire Métropole (ALM) et l'Université d'Angers, avec différentes actions vers lesquelles sont fléchés ces fonds. Au niveau recherche, un dispositif de bourses de mobilité des chercheurs a été mis en place. Mme MANCEAU évoque également le financement de 8 thèses environnées, un appel à projet Fond d'amorçage pour développer la collaboration en recherche et une aide pour l'organisation de manifestations scientifiques (colloques, conférences...). Le programme de mobilité peut permettre, dans un premier temps, d'aller rencontrer des partenaires sur une courte période. Le Seed Funding permet de structurer les prémices d'un projet recherche. La finalité est de mener des activités de recherche collaboratives autour des objectifs de développement durable. Le lien avec la partie formation est également très important puisqu'un des projets d'EU-GREEN est de pouvoir développer des formations sur l'ensemble des niveaux (licence, master, doctorat) en commun.

Mme MANCEAU annonce qu'un nouvel appel à projet sera lancé pour la fin de l'année 2024 et sera constitué de trois blocs : une subvention de 2 k€ maximum pour des mobilités ; une subvention de 20 k€ maximum pour initier des projets collaboratifs avec un minimum de 3 partenaires de l'alliance ; une subvention de 10 k€ maximum pour l'organisation ou la participation à des conférences scientifiques organisées dans le cadre d'EU-GREEN. Le lancement de l'appel à projet est fixé au 2 septembre 2024, avec une date limite de remise des dossiers au 2 novembre 2024. Les projets pourront débuter à partir de janvier 2025.

M. CANEVET signale que peu de demandes de mobilités sont remontées jusqu'à présent et incite les collègues à solliciter ce dispositif. En 2025, il restera 3,5 allocations doctorales finançables, pouvant aller jusqu'à 7 thèses cofinancées. Une réflexion est engagée pour que ces thèses soient intégrées à l'AAP Allocations doctorales. Un de ses objectifs est d'aller chercher un maximum de cofinancements auprès des partenaires, de manière à créer le plus de liens possibles entre universités de l'alliance. Les projets cofinancés seront priorisés et il s'agira d'un critère majeur d'évaluation. Ces demi-financements doivent servir de levier aux partenaires pour qu'ils se rapprochent de leurs institutions ou agences de financement. Par ailleurs, M. CANEVET liste une série de travaux en cours.

Les 9 universités se sont engagées à développer un programme de formation doctorale qui a vocation à permettre à l'ensemble des doctorants de l'alliance de bénéficier d'un maximum de formations proposées au sein des 9 établissements. Les écoles doctorales identifient actuellement les formations qui pourraient être mutualisées et le même travail est effectué au sein des autres établissements.

Mme BUTIN s'interroge sur la modalité de la formation, entre présentiel ou distanciel.

M. CANEVET explique que l'alliance bénéficie de moyens importants pour financer des mobilités. Il est possible d'imaginer sans trop de difficultés des formations qui seraient proposées en hybride avec une première période à distance et un moment de synthèse d'une semaine en présentiel, en présence des formateurs, avec frais d'hébergement et de restauration entièrement financés. Une autre de ses missions consistera à diffuser l'information au sein des laboratoires de l'Université d'Angers dans les prochains mois. L'objectif est de trouver des relais au sein des laboratoires pour faire connaître ces projets. Par ailleurs, l'établissement est quelque peu en retrait au niveau de son implication au sein du cluster 1, santé et bien-être. Il s'agira de poursuivre la structuration du cluster 3 qui est assez décousu. Enfin, un énorme chantier portera sur le cluster 4 (tourisme et héritage culturel) avec la suppression de la mention sur le tourisme pour recentrer la réflexion sur la culture et le patrimoine afin d'inciter les collègues de LLSH à y participer.

3.4 Résultats allocations doctorales 2024

Mme CAMUS informe que la commission permanente de la Région a rendu des avis favorables pour la totalité des demandes de cofinancements d'allocations doctorales remontées par l'Université d'Angers, que ce soit dans le cadre du dispositif Tandem, du dispositif Allocations SHS ou du dispositif enjeux sociétés. Elle se félicite de ces résultats et indique que l'établissement est encore en attente des résultats pour les allocations ALM. Par ailleurs, elle annonce que le calendrier de dépôt des demandes sera une nouvelle fois anticipé en 2024-2025.

Mme GIRAULT précise que l'objectif est d'ouvrir la plateforme fin septembre 2024, avec un lancement du cahier des charges plus anticipé.

3. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15.

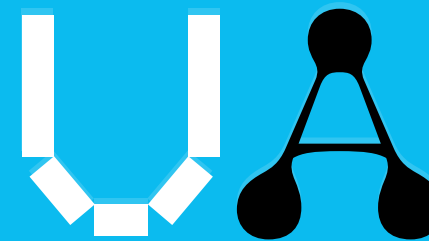
La Présidente
de l'Université d'Angers
Françoise GROLLEAU

4. ANNEXE : diaporama de la séance du 1^{er} juillet 2024

Commission recherche du 01 juillet 2024



université
angers



Ordre du jour

1 - Informations générales

2- Procès-verbaux de la CR

- Procès-verbal de la CR du 11 mars 2024 – vote

3 - Prospective et moyens

- COFUND BREATH : Présentation de Sébastien Fleuret
- Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance – volet recherche
- Eu-Green : présentation des actions et des prochains Appels à Projets
- Résultats allocations doctorales Région 2024

4 - Questions diverses

Informations générales

- Actualités Appels à projets : AMI SHS, IUF, MRSEI, PULSAR

AAP AMI SHS

Projet	Porteur	Unité	Etablissement porteur
HUMACLIS	Jean Fougerouse	Centre Jean Bodin	Université Reims Champagne Ardenne
DEVENIR	Yves Denéchère	TEMOS	Université Paris Nanterre





Campagne IUF 2024

200 chaires ouvertes au concours en application de la loi de la LPR

- **100 chaires Juniors** (80 chaires Fondamentales, 15 chaires d'Innovation et 5 chaires de Médiation Scientifique*);

- **100 chaires Seniors** (80 chaires Fondamentales, 15 chaires d'Innovation et 5 chaires de Médiation Scientifique).

* **Médiation scientifique** : vise à développer les relations entre les établissements d'enseignement ESR et la société, afin d'éclairer les citoyens et le débat public sur les grands enjeux sociétaux selon une logique de culture et de démarche scientifiques. Partenariat avec centres de culture scientifique, maisons pour la science, musées, médias, associations, etc.) et créer des démarches de recherche participative avec des citoyens et/ou des décideurs publics.

IUF

Chaire **Fondamentale** 2024

- . Marie Lezowski (TEMOS) - junior
- . Hoang-Chinh Lu (LAREMA) - junior
- . Aude Taibi (ESO) - senior

Chaire **Médiation scientifique** 2024

- . Nahema HANAFI (TEMOS) - junior

Lauréats promotion 2023

Elise Lepeltier et Emilie Roger (MINT) – Chaire Innovation

Lauréats promotion 2022 :

S Zimmerman (LAREMA) et N Raymond (LAREMA)

Lauréats promotion 2020 :

C Bard (TEMOS) et Ph Blaudeau (TEMOS)

INFORMATION

angers

Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux - MRSEI 2024 : Projets financés

Le programme MRSEI

- donner les moyens aux scientifiques travaillant dans des laboratoires français de déposer, en tant que coordinatrice / coordinateur, un projet de recherche à des appels collaboratifs européens (Horizon Europe) ou internationaux.
- donner la possibilité de développer des projets interdisciplinaires ambitieux afin de renforcer leur visibilité au niveau international.

Aide au montage des projets conjoint entre Cap Europe (aspect Horizon Europe) et POPI (aspect ANR).

Aide maximale de l'ANR : 36 K€

Sans Cofinancement de l'établissement demandé.

Dépenses autorisées :

- Frais de mission, de déplacement, frais de réception et d'organisation de séminaires / colloques en lien avec le futur projet européen ou international ;
- Prestations de service (10 K€ max) ;
- Personnel (10 K€ max).

Durée des projets : 1 an

AAP MRSEI

Laboratoire	Responsable Scientifique	Acronyme	Aide demandée à l'ANR
BiodivAG	MIMET Anne	LivingDesign-NET	35 953 €
MINT	ROGER Emilie	NANO4ALL	35 495 €

- **Living-Desing-NET** - Anne Mimet (Biodivag). *A network for designing cities that are good for humans and biodiversity*
Objectif : dépôt d'un MSCA doctoral network standard le 27 novembre 2024.
Financement sollicité pour recruter 15 doctorants dans 7 universités (France, Israël, Italie, Allemagne, UK, Autriche, Finlande). Coordination UA. Fait suite à des projets européens auxquels a participé A.Mimet pendant son post-doc en Allemagne.
- **NANO4ALL** – Emilie Roger et Guillaume Bastiat (MINT). Participation de l'ANR: 35 495€.
Objectif : dépôt d'un MSCA joint doctoral network le 27 novembre 2024.
Financement sollicité pour recruter 15 doctorants en nanomédecine sollicité. Coordination UA (poursuite du partenariat Master conjoint Nanomed) avec universités de Paris Cité, Patras, Pavia, Liège et Porto.

PULSAR 2024 – résultats Région

Unité de recherche	Responsable Scientifique	Acronyme	Titre	Région	UA	Autres apports
TEMOS	Elise LEHOUX	ArchiMillin	Naissance de l'archéologie française à la Bibliothèque nationale à travers les archives de son enseignement : Aubin-Louis Millin, premier « conservateur-professeur » d'archéologie (1795-1818)	5 000 €	5 000 €	-
CIRPALL	Anne-Florence QUAIREAU	BRASS	« Quand les enfants sont du voyage : Lady Annie Brassey (1839-1897) et le tour du monde en famille »	5 000 €	5 000 €	-
LPPL	Joseph MEDZO-M'ENGONE	ITEC-EMPLOI	Innovations technologiques, nouvelles formes de travail, d'emplois et dynamiques collectives : quelles incidences sur le bien-être psychologique des salariés ?	5 000 €	5 000 €	-
CLIPSY	Davide GIANNICA	PrécaMATER	Précarité, errance et maternité sans abris	5 000 €	5 000 €	-
CJB	Elodie CRETEAU	PANES	PAin, Normes, Egalité et Sécurité. Perspectives historiques.	5 000 €	5 000 €	-
ESO	Simon HEICHETTE	TOMSEN	Transformations des Organisations et des Métiers du Social (et du médico-social) à l'Ère du Numérique	5 000 €	5 000 €	-

PULSAR 2024 – Résultats Région

Unité de recherche	Responsable Scientifique	Acronyme	Titre	Région	UA	Autres apports
GRANEM	Melchisedek Joslem NGAMBOU DJATCHE	CCESFI	Changement climatique et stabilité du système financier	5 000 €	3 200 €	1 800 € (NA)
GRANEM	Guillaume DENOS	EVATLESS	Contributions des tiers-lieux de l'ESS à la création de valeur étendue et à l'innovation : expérimentation d'une méthode d'évaluation en région Pays de la Loire.	5 000 €	5 000 €	-
GRANEM	Carol-Anne LOHER-DELALUNE	GAMEFI	Les concepts comptables et financiers dans les jeux ; représentation, mécanismes, performances et utilité pédagogique.	5 000 €	5 000 €	-
GRANEM	Pierre-Henry LEVEAU	JGO	L'olfaction comme déterminant de l'incarnation	5 000 €	5 000 €	-
GRANEM	Pauline PEDEHOUR	RESEAU	Le rôle des normes sociales sur les consommations d'eau domestique	5 000 €	5 000 €	-
LARIS	Xavier SIDAMBAROMPOULÉ	SENSEGRID	Stratégies Expérimentales de Prévention des Défaillances avec des Jumeaux Numériques dans les Smartgrids	5 000 €	5 000 €	-
BiodivAG	Anne MIMET	VilalConnect	La connectivité des paysages à l'échelle du domaine vital des espèces de vertébrés	8 000 €	5 000 €	3 000 € (NA)

Procès-verbal

Procès-verbal de la CR du 11 mars 2024 – vote

Prospective et moyens

- COFUND BREATH : Présentation de Sébastien Fleuret
- Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance – volet recherche
- Eu-Green : présentation des actions et des prochains AAP
- Résultats allocations doctorales 2024

Désignation Déléguée Recherche en Santé

Professeure des Universités-Praticien Hospitalier (PU-PH) en hématologie biologique à l'UA, **Valérie Ugo** a été nommée fin mai déléguée à la recherche en santé à l'Université d'Angers.

COFUND BREATH

Présentation de Sébastien Fleuret

LAUREATS COFUND

102 Propositions (dont
45 sur doctorat)

6 établissements français
retenus en tant que
coordinateur (sur
doctorat) sur 27 financés

Taux de succès = 26 %

Note seuil : 88 /100

Note Ua : 88 /100

Type of Action	Proposal Number	Acronym	Title	Coordinating organisation
HORIZON-TMA-MSCA-Cofund-D	101177177	LIGHTinPARIS	University Paris-Saclay Interdisciplinary Doctoral Programme in Sciences of Light	INSTITUT D'OPTIQUE THEORIQUE ET APPLIQUEE IOTA - SUOPTIQUE
HORIZON-TMA-MSCA-Cofund-D	101179123	SCHADOC	Society and Culture, Climate Change and Environmental Challenges, Health, Artificial Intelligence: DOC	UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE
HORIZON-TMA-MSCA-Cofund-D	101179433	3I-COP	International, interdisciplinary and intersectoral career-oriented PhD program in Bordeaux	UNIVERSITE DE BORDEAUX
HORIZON-TMA-MSCA-Cofund-D	101177133	NEXTSTEP	Neutrons, Electrons and X-rays serving the Transition towards a Sustainable Environment Doctoral Programme	EUROPEAN SYNCHROTRON RADIATION FACILITY
HORIZON-TMA-MSCA-Cofund-D	101179124	EU-DOCs for smUCS	European Doctoral Programme for Smart Urban Coastal Sustainability	LA ROCHELLE UNIVERSITE
HORIZON-TMA-MSCA-Cofund-D	101179396	BREATH	BRinging hEALTH and social sciences to a new level through an interdisciplinary doctoral programme	UNIVERSITE D'ANGERS

BREATH

Coordination UA | Durée : 5 ans | 4,3 M€

20 thèses pour UA, UN et LMU | interface Santé – SHS

Financeurs principaux : EU (47%), Région (14%), collectivités (3 %) + apports universités

Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

Volet recherche

COMP 2025-2027



UNIVERSITÉ
angers

Les 6 objectifs

4 Objectifs de politique publique



Formations d'avenir, en tension, en évolution



Bien être et réussite étudiante



Développement de la recherche



Transition écologique et Développement soutenable

2 Objectifs Etablissement

Améliorer la gestion et le pilotage de l'établissement

Stratégie particulière de l'établissement s'inscrivant dans son contrat pluriannuel, en cohérence avec ses partenaires, en particulier les ONR

ICOMP 2025-2027

18 Juin
2024

Circulaire MESR Vague 3

Juin à Fin
août

Co-Construction et écriture V1
Accompagnement des établissements dans l'élaboration du COMP
en lien avec le dialogue de performance 2024
➤ UA transmet le Projet de COMP en lien avec le dialogue de
performance 2024

Concertation

Commission Recherche
01/07/2024 et bureau de la CR
le 09/09/24

01- 12
Sept

Echanges entre l'UA et le rectorat

12 Sept

➤ Rectorat transmet le projet de COMP à DGESIP et une note de la
rectrice sur l'appréciation du projet de COMP

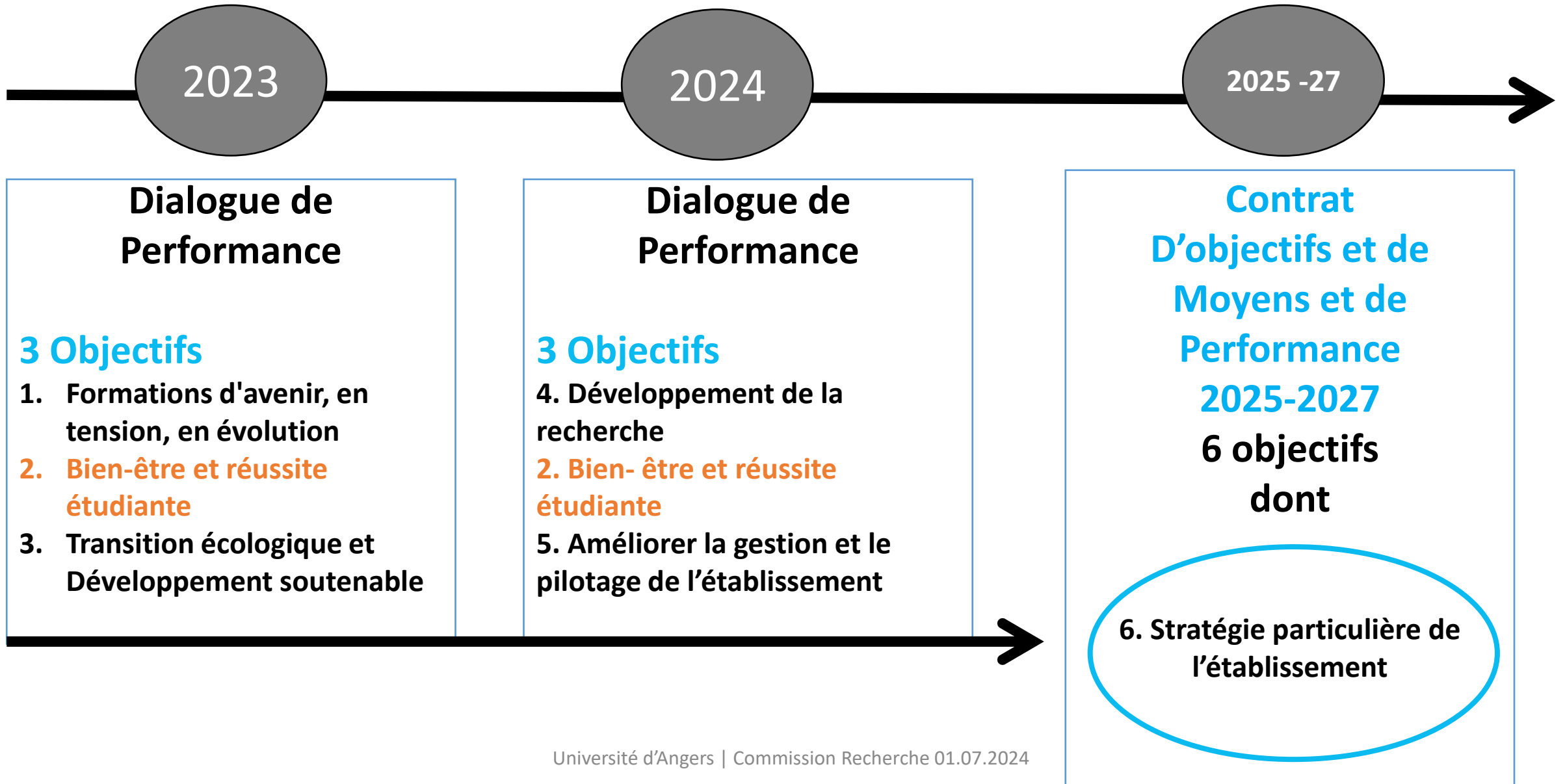
Validation

Commission Recherche et
bureau de la CR Oct-Nov 2024

1er Oct au
15 déc 24

Dialogue COMP avec établissements, en présence des recteurs
Réunions de 2h00 avec les établissements, DGESIP-DGRI et recteurs

Les étapes



■ DP 2023

3 Objectifs
827 k€

**Formations d'avenir, en
tension, en évolution**

**Le bien-être et la réussite
des étudiants**

**Transition écologique et
Développement
soutenable**

■ DP 2024

3 Objectifs
685 k€

Le développement de la recherche et de l'innovation au meilleur niveau européen et international

Le bien-être et la réussite des étudiants

Améliorer la gestion et le pilotage de l'établissement

IDP 2024

Le développement de la recherche et de l'innovation au meilleur niveau européen et international (425 k€ - budget soutien à la recherche + Contrats apprentis, 1,5 etp UA)

- **Soutenir la recherche translationnelle en santé (co fin. CHU 1,5 etp /4 axes)**
- **Renforcer l'attractivité recherche par l'amélioration de l'accueil aux nouveaux EC-C**
- **Science et société: soutenir le développement des recherches de sciences participatives sur le thème TEDS**
- **Science ouverte : adapter les organisations au service de la recherche (Sécurité PPST et sureté informatique des data et recherches)**

IDP 2024

Améliorer la gestion et le pilotage de l'établissement (160 k€- fonctionnement et 1 etp)

- **Accompagner le projet d'administration de l'Université**
 - **Stratégie et pilotage financier**
 - **Stratégie et pilotage RH**
 - **Pilotage par l'amélioration continue des process et la démarche qualité**
- **Faciliter le recrutement, la gestion et la fidélisation des vacataires**

COMP 2025-2027

A retenir


COMP : un cadre de cohérence avec la stratégie de l'établissement (doc de contractualisation Etablissement - MESR, dialogues de performance, schémas directeurs)

Une enveloppe financière contrainte | 0,8 % SCSP | Pas de surfinancement avec les AAP nationaux (PUI, NCU, ...etc). Nécessité de mobiliser des ressources complémentaires

Focus sur le pilotage de l'offre de formation, la réussite, l'adéquation avec le territoire

Université : Cheffe de file sur son territoire sur la stratégie « recherche et l'innovation » en lien avec les politiques nationales et en concertation avec les ONR (co-signataires du COMP)

Focus sur les capacités de pilotage de l'établissement (GEPEC, MS, Amélioration continue, Gestion budgétaire, ..) Importance des indicateurs pour le suivi et l'évaluation.



Objectif: Renforcer le pilotage de la stratégie de recherche et d'innovation

Présenter (1 paragraphe):

- La stratégie recherche et innovation ;
- La méthodologie de construction et de pilotage de la stratégie de la recherche et de l'innovation.
- Les modalités de coordination avec les partenaires, notamment ONR, pour élaborer le COMP.
- Les actions retenues en cohérence avec les orientations ministérielles avec un indicateur d'impact + un modèle économique pour chaque action



Orientations ministérielles

- Consolider une stratégie de recherche et d'innovation
- Renforcer l'attractivité de la recherche
- Adapter les organisations au service de la recherche

Orientation ministérielle - **Consolider une stratégie de recherche et d'innovation**

- **Stratégie 1 – La politique de contractualisation (AAP)**
 - Défi 1** - Accroître les succès aux AAP nationaux et internationaux ⇔ Réduire les risques d'échecs
- **Stratégie 2 – Réussir en recherche grâce à un programme d'actions sur « les données de la recherche »**
 - Défi 2** - Stockage et Sécurisation des données ⇔ Partage et Science ouverte
 - Défi 3** - Traitement efficient des données ⇔ Adaptation aux innovations technologiques et numériques
- **Stratégie 3 – Initier et accompagner les missions de valorisation, innovation et transfert**
 - Défi 4** - Les missions de valorisation des chercheurs ⇔ Faire (re)connaître les engagements

Orientation ministérielle - **Renforcer l'attractivité de la recherche**

- **Stratégie 4 – Améliorer l'attractivité auprès des doctorants et des chercheurs (ONR, U et HU)**
 - Défi 5** - Attirer des doctorants ⇔ Faire face à la baisse d'attractivité de la recherche
 - Défi 6** - Attirer des chercheurs (ONR, U et HU) ⇔ Contexte concurrentiel complexe

Orientation ministérielle - **Adapter les organisations au service de la recherche**

- **Stratégie 5 – Ajuster les missions des services en fonction de la politique recherche de l'UA**
 - Défi 7** - La politique d'accompagnement (AAP) ⇔ Coordination des services d'appui à la recherche
 - Défi 8** - Diversité des besoins sur les données de la recherche ⇔ Compétences en traitement de données

EU-Green

Présentation des actions et des prochains Appels à Projets

Présentation de David Canevet

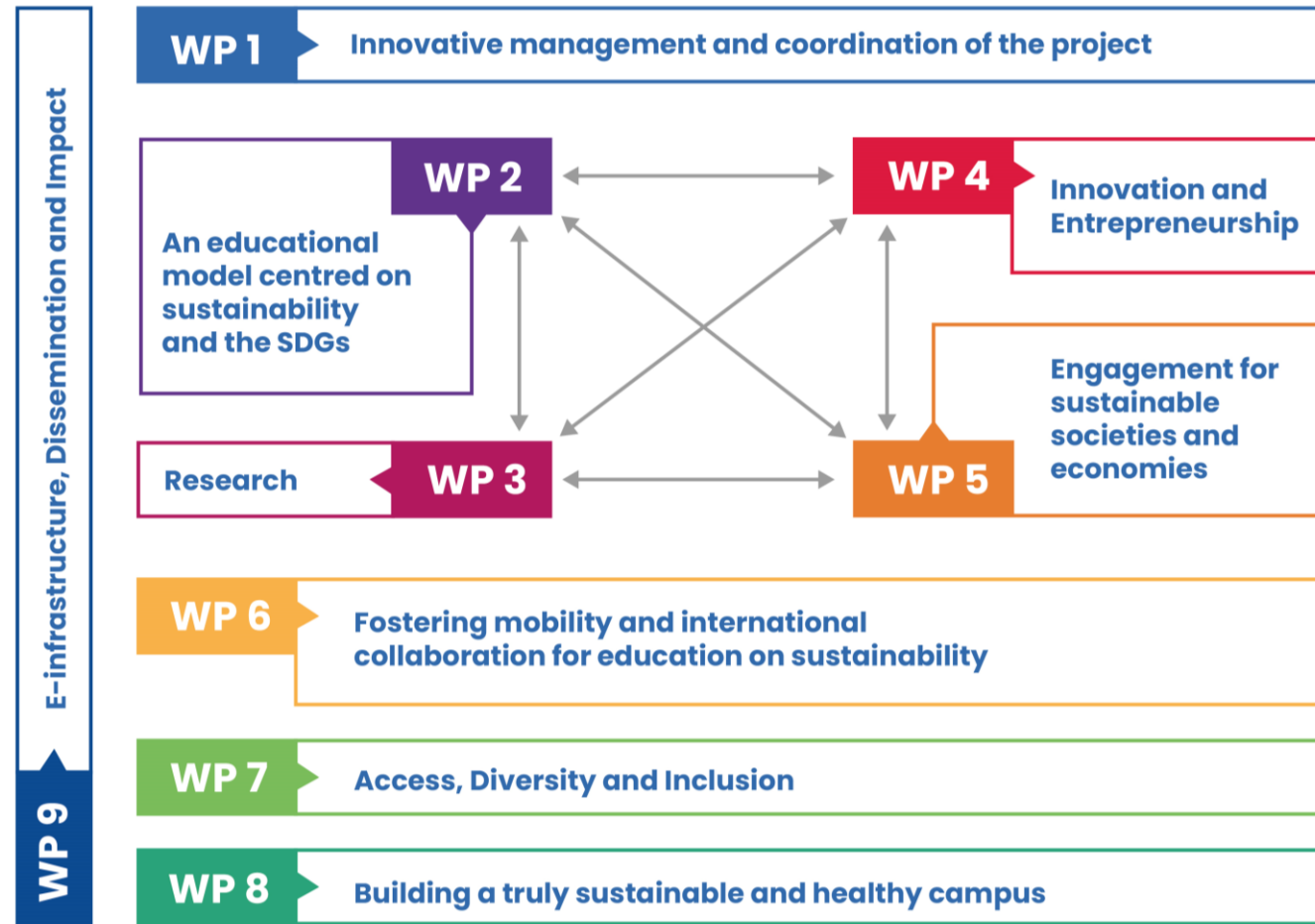
Désignation Chargé de mission EU-GREEN

David Canevet, PR et membre du laboratoire MOLTECH-Anjou a été nommé Chargé de mission EU GREEN.



EU GREEN

9 Work packages pour 9 Universités



Structuration du WP3

Leader : UnivAngers
Co-Leader : UniParma

WP3 governance bodies



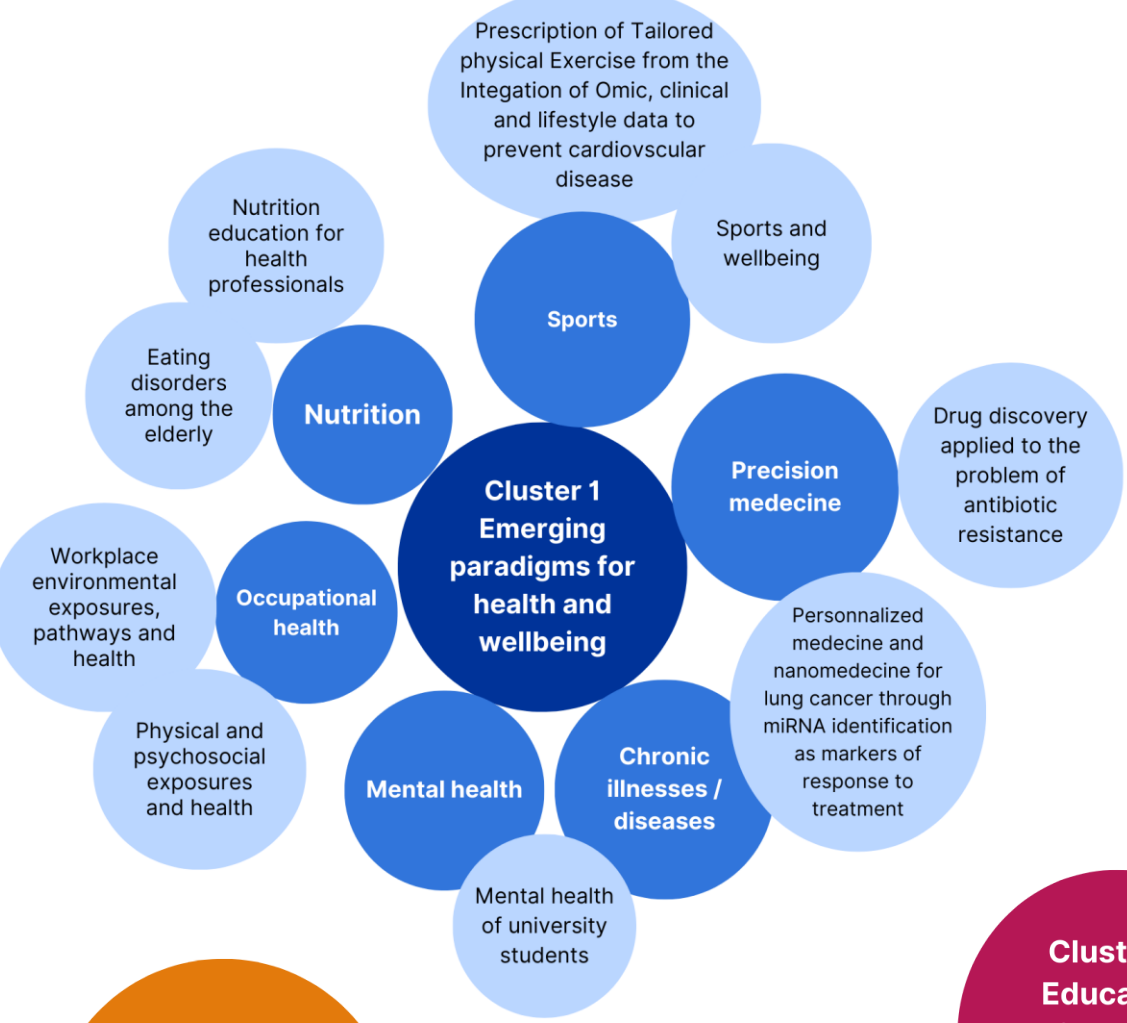
Focus sur les clusters

Situation initiale



Des clusters évolutifs

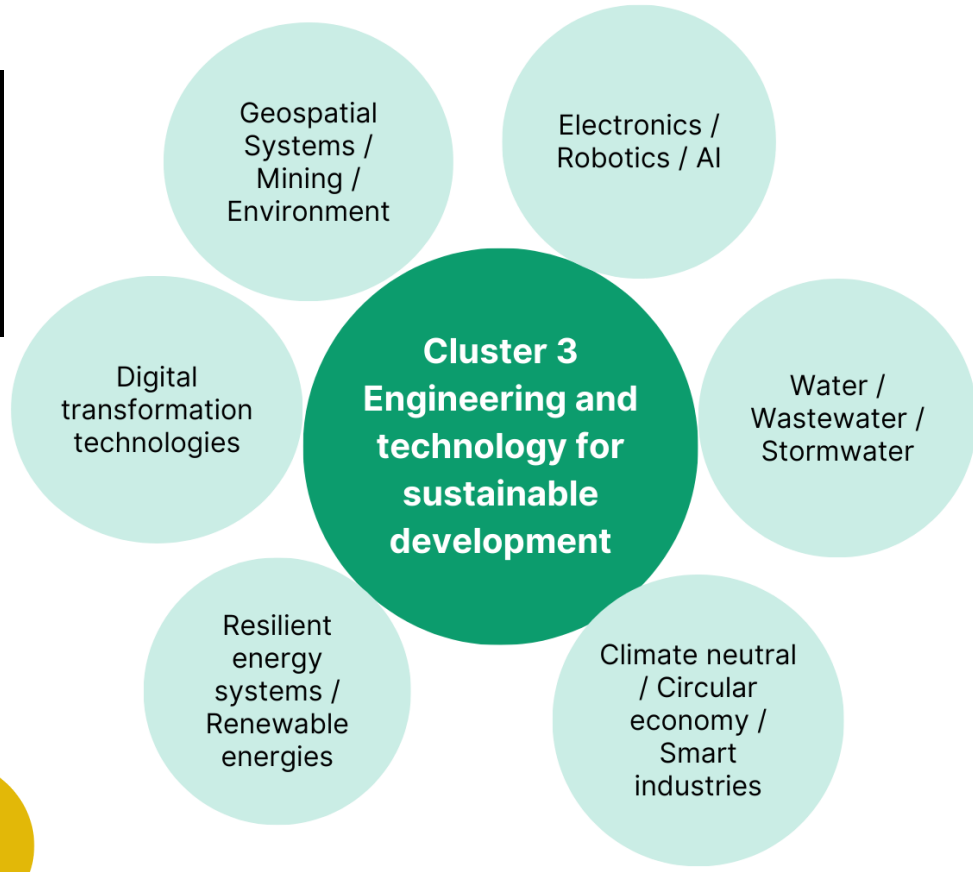
Cluster 1
Emerging paradigms for health and wellbeing



Cluster 2
Agriculture, food and environmental sustainability

Dairy chain

Cluster 3
Engineering and technology for sustainable development



Cluster 5
Education sciences for sustainable development

Outdoor practices for education

Ecofiction for sustainable education

Cluster 6
Challenges in ecosystem biodiversity and function - a macroregional evaluation

Nature based solutions for biodiversity safeguard

Invasive species

Cluster 4
Sustainable tourism for cultural and natural heritage

Budget UA

Europe	ANR	Région	ALM	UA
1,6 M€	1,6 M€	405 k€ (volet recherche)	122 k€	280 k€
Actions de l'UA sur les 9 WPs : RH (personnels support + chargés de mission + heures comp) + mobilités et organisation d'évènements	3 thèses + environnement thèses + RH de personnels support	2 thèses + manifestation scientifique + mobilités jeunes chercheurs	1 thèse	2 thèses + MIR Valorisation RH

Budget recherche :

- Researcher Mobility Program : 120 k€
- AAP WP3 EU GREEN : 220 k€
- Thèses : 8 thèses environnées
- Manifestation scientifique : 35 k€

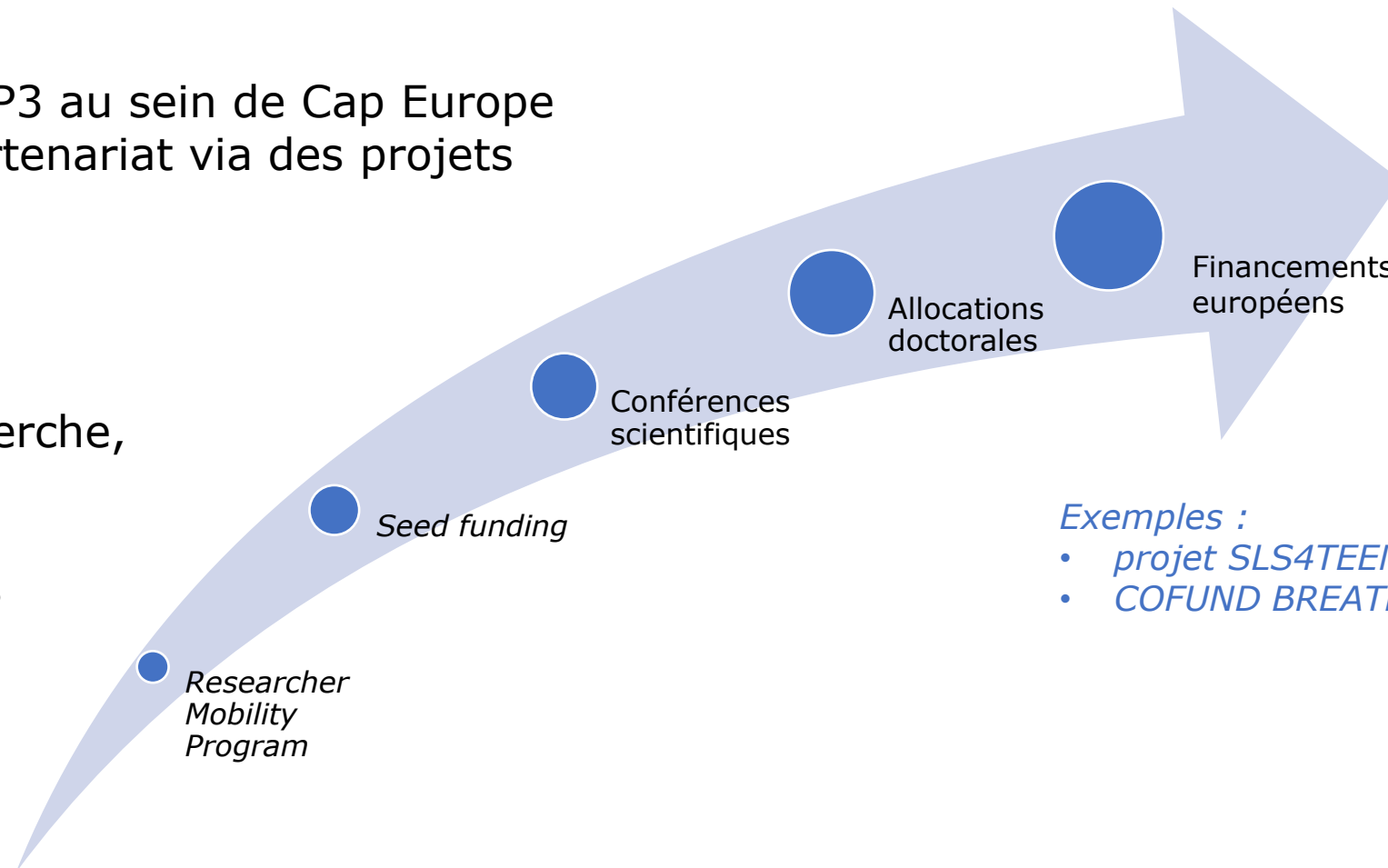
A l'échelle de l'Alliance :

- Mobilités/déplacements à l'échelle de l'alliance : 371 k€
- Organisation d'évènement : 305 k€

Cohérence des dispositifs mis en place

Positionnement du WP3 au sein de Cap Europe pour consolider le partenariat via des projets européens.

Au-delà du volet Recherche, fort lien avec la partie formation d'EU GREEN (formations conjointes émanant des clusters, mineures etc.)



Activités de recherche collaborative autour des 18 ODD

Exemples :

- *projet SLS4TEENS au CIRPALL*
- *COFUND BREATH*

Depuis le début du projet

Researchers Mobility Program (RMP) :

- 1 Dossier reçu et accepté en 2023 : Alain Pagano (BiodivAG) - mobilité à Parme – Cluster 6
- 3 Dossiers reçus et acceptés en 2024 : Matthieu Zolomian et Solène Ringler (CJB) – mobilité en Irlande – Cluster 4 ; Régis Barillé (MOLTECH) – mobilité en Pologne – Cluster 3

4,5 Allocations doctorales financées :

- 2023 - Bruno Castanier – LARIS (co-tutelle Gävle) : ½ Allocation doctorale + 12,4 k€ d'environnement – Cluster 3
- 2023 - Nicolas Clere – MINT (co-dir. Extremadura) : 1 Allocation doctorale + 16,4 k€ d'environnement – Cluster 1
- 2023 - Marianne Lefebvre – GRANEM (co-dir. Extremadura) : 1 Allocation doctorale + 16,4 k€ d'environnement – Cluster 2
- 2023 - Alain Pagano – BiodivAG (co-dir. Parma) : 1 Allocation doctorale + 30 k€ d'environnement – Cluster 6
- 2024 - Romain Robinet – TEMOS (co-dir. Evora) : 1 Allocation doctorale – Cluster 5

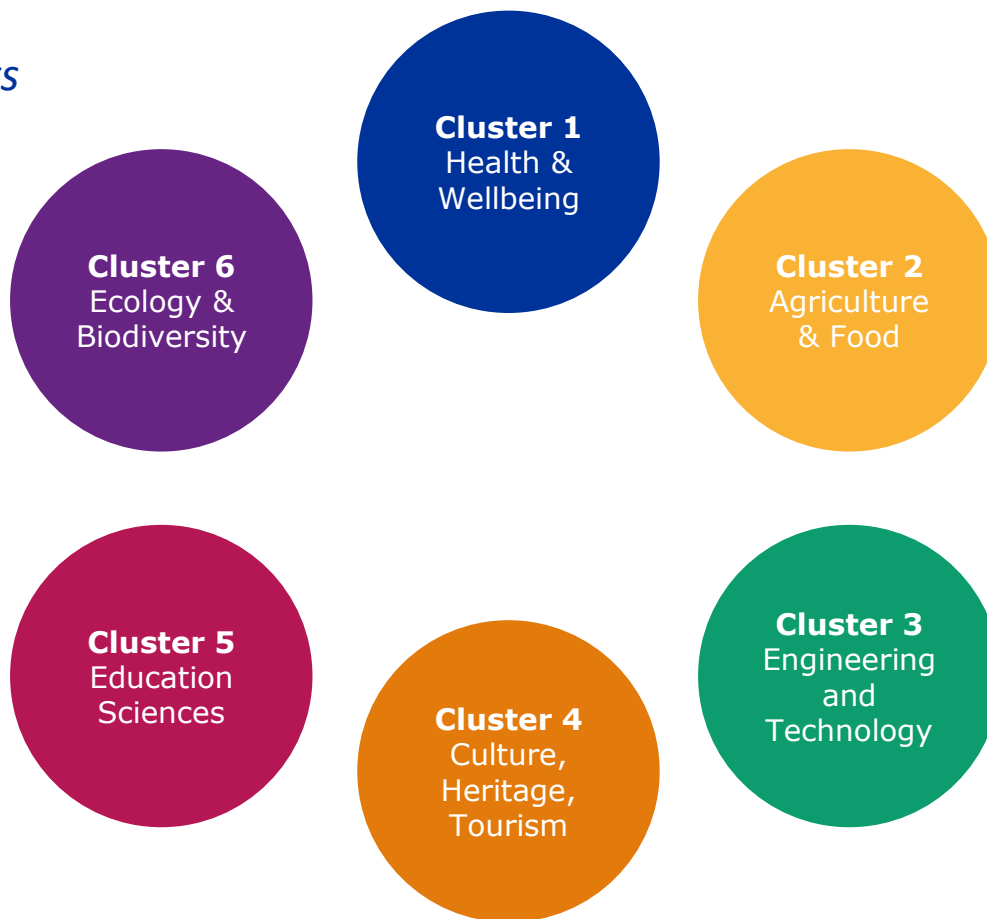
Participation de l'UA - *Seed funding* 2023

C. Jarry, LPPL
Mental Health of University Students

A. Pagano, BiodivAG
Promoting evidence-based solutions for biodiversity and ecosystem services delivery

Y. Junwei, GRANEM
Model Of Tourism For Engagement Adoption

Net-zero challenge for Tourism EducatorS



J.-J. Hélesbeux, SONAS
Circular Dairy Farming Plus

S. Derbré, SONAS
Bioactive peptide recovery from agrifood industry waste

E. Monfroy, LERIA
Collaborative Human AI Decision-Making for Sustainability



université
angers

AAP 2024

1. Mobilités session 2
(*Researcher Mobility Program*)
2 k€ max.

2. Initiation de Projets
Collaboratifs
3 Partenaires - 20 k€ max.

3. Organisation de conférences
(ou participation)
10 k€ max.
1^{ère} édition

- Lancement de l'appel : 2 septembre 2024
- Date limite : 2 novembre 2024
- Résultats : début décembre 2024
- Début des projets possible dès janvier 2025

Dans l'AAP MIR 2025, faire basculer les collègues sur le RMP lorsque le partenaire est dans l'Alliance.

AAP thèses

- AAP 2025 : 3,5 Allocations doctorales → 7 thèses cofinancées ?
- En réflexion : intégration des thèses dans l'AAP *Allocations doctorales*
- Lancement de l'appel : septembre 2024 pour un démarrage des thèses en octobre 25.
- Co-financement par le partenaire de l'Alliance et liens explicites entre projet et ODD = critères majeurs d'évaluation.
- Ces demi-financements doivent servir de levier à nos partenaires pour qu'ils se rapprochent de leurs institutions ou agences de financement

Réflexions & travaux en cours

- Formation doctorale
- Diffusion de l'information au sein des laboratoires de l'UA
- Implication de l'UA au sein du cluster 1
- Structuration du cluster 3
- Evolution des contours du cluster 4, dont Angers est leader.

Allocations doctorales Région Résultats 2024

Résultat allocations doctorales Région co-financées

Récapitulatif demandes Région

Avis favorable – Pour approbation commission permanente du 5 juillet

Dispositif Tandem

Pôle de recherche	École doctorale	UR	Dir. thèse	Demande	Demande (éq. Thèse)
Végétal & Env.	VAAME	SONAS	GUILLET David	UA/Région Tandem	0,5
MathSTIC	MASTIC	LARIS	JUSSIEN GUERET Christelle	UA/Région Tandem	0,5
MathSTIC	MASTIC	LERIA	MONFROY Éric	UA/Région Tandem	0,5
MathSTIC	MASTIC	LERIA	AMGHAR Tassadit	UA/Région Tandem	0,5

Dispositif Allocations SHS

Pôle de recherche	École doctorale	UR	Dir. thèse	Demande	Demande (éq. Thèse)
5-LLSHS	ECLIS	LPPL	Roy Arnaud	UA-Région SHS	0,5
5-LLSHS	EDGE	GRANEM	Deffains Catherine	UA-Région SHS (pour info dépôt simultané à ADEME-Région)	0,5
5-LLSHS	EDGE	GRANEM	Séjourné Bruno	UA-Région SHS (co-financ. externe en demande)	0,5

Dispositif enjeux sociétaux

Pôle de recherche	École doctorale	UR	Dir. thèse	Demande	Demande (éq. Thèse)
1-Végétal et Env.	VAAME	IRHS	Perchepied Laure	UA/Région enjeux sociétaux	0,5

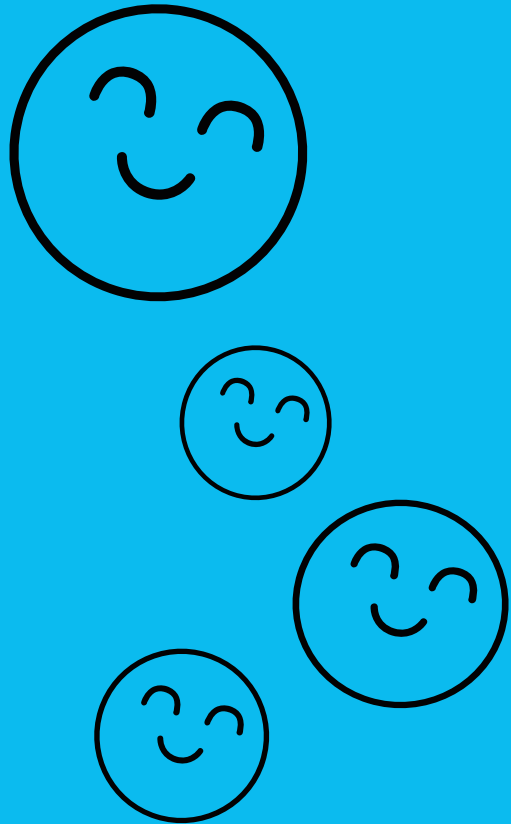
Questions diverses

Calendrier 2024

Lundi 23 septembre 2024 (14h30)

Lundi 21 octobre 2024 (14h30)

Lundi 2 décembre 2024 (14h30)



Merci !